

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU ROCHER-PERCÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MRC DU ROCHER-PERCÉ TENUE LE MERCREDI, 28 OCTOBRE 2020, À  
15H15, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME NADIA MINASSIAN,  
PRÉFÈTE, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

**SONT PRÉSENTS :**

M <sup>me</sup> Cathy Poirier, mairesse	Ville de Percé
M. Roberto Blondin, maire	Mun. de Ste-Thérèse-de-Gaspé
M. Gino Cyr, maire	Ville de Grande-Rivière
M <sup>me</sup> Louise Langlois, maire	Ville de Chandler
M. Henri Grenier, maire	Mun. de Port-Daniel-Gascons

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

M<sup>me</sup> Christine Roussy, directrice générale / secrétaire-trésorière & aménagiste

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 15 h 15 par madame Nadia Minassian, préfète. Madame Christine Roussy, directrice générale /secrétaire-trésorière et aménagiste, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**20-10-233-E**

**RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ  
TENUE LE MERCREDI 28 OCTOBRE 2020, À 15H15 HEURES,  
À LA SALLE DU CONSEIL DE LA MRC**

---

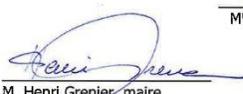
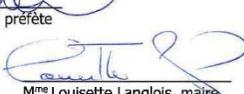
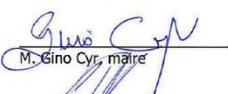
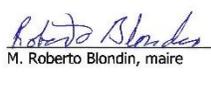
**RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION (ART. 157, CM)**

---

Conformément à l'article 157 DU CODE MUNICIPAL, les soussignés, tous membres du conseil de la MRC du Rocher-Percé, renoncent à l'avis de convocation et consentent à prendre en considération les sujets suivants :

ACCEPTATION DE LA TENUE DE LA SÉANCE

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- (résolution) 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- (résolution) 3. Aéroport – Octroi de contrat – Acquisition d'une balayeuse de piste remorquée tier 4, entraînée mécaniquement avec système sans fil et avec fil
- (résolution) 4. Aéroport – Octroi de contrat – Acquisition d'un camion chasse-neige avec grattes et système d'épandage
- (résolution) 5. Aéroport – Octroi de mandat – Plan et esquisses aérogare – Ajout à la proposition architecturale -- Mathieu Fleury, architecte
- (résolution) 6. Aéroport - Autorisation de procéder à un appel d'offres – Fourniture de carburant d'aviation
- (résolution) 7. Adoption de l'entente de vitalisation- volet 4 du Fonds Régions et Ruralité (FRR)
- (résolution) 8. Octroi de contrat pour les travaux de déneigement à l'édifice administratif de la MRC
- (résolution) 9. Refuge pour animaux domestiques
- (résolution) 10. Cadets SQ
11. Période de questions
- (résolution) 12. Levée de la séance

 M. Henri Grenier, maire	 M <sup>me</sup> Nadia Minassian, préfète	 M <sup>me</sup> Louise Langlois, maire
 M. Gino Cyr, maire	 M. Roberto Blondin, maire	
 M <sup>me</sup> Cathy Poirier, mairesse		

**20-10-234-E**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT** que la préfète, madame Nadia Minassian, procède à la lecture de l'ordre du jour;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Louise Langlois, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC adopte, par la présente, l'ordre du jour.

**20-10-235-E**

**AÉROPORT – OCTROI DE CONTRAT – ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE DE PISTE REMORQUÉE TIER 4, ENTRAÎNÉE MÉCANIQUEMENT AVEC SYSTÈME SANS FIL ET AVEC FIL**

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 20-07-162-O;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres dûment publié le 23 septembre 2020 sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) numéro 2020-07;

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé, le 25 mai 2020, le règlement d'emprunt numéro 325-2020, conformément à la loi;

**CONSIDÉRANT** qu'une seule entreprise a déposé une soumission dans les délais requis et que celle-ci est conforme;

**CONSIDÉRANT** que le prix soumis (taxes incluses) est le suivant :

SOUSSIONNAIRE	PRIX SOUMIS
TENCO INC.	363 012,74 \$

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Cathy Poirier, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- Que le conseil de la MRC du Rocher-Percé octroie le contrat à l'entreprise TENCO inc. au montant de 363 012,74 \$, taxes incluses, le tout en conformité avec le devis d'appel d'offres.
- Que la dépense soit imputée au règlement d'emprunt numéro 325-2020.
- Que la préfète, madame Nadia Minassian, et la directrice générale, madame Christine Roussy, soient autorisées à signer les documents requis.

**20-10-236-E**

**AÉROPORT – OCTROI DE CONTRAT - ACQUISITION D'UN CAMION CHASSE-NEIGE ET GRATTES ET SYSTÈME D'ÉPANDAGE**

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 20-07-161-O;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres dûment publié le 23 septembre 2020 sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) numéro 2020-08;

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé, le 25 mai 2020, le règlement d'emprunt numéro 325-2020, conformément à la loi;

**CONSIDÉRANT** qu'une seule entreprise a déposé une soumission dans les délais requis et que celle-ci est conforme;

**CONSIDÉRANT** que le prix soumis (taxes incluses) est le suivant :

SOUSSIONNAIRE	PRIX SOUMIS
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	452 426,63 \$

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Louise Langlois, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- Que le conseil de la MRC du Rocher-Percé octroie le contrat à l'entreprise Centre du camion J.L. inc. au montant de 452 426,63 \$, taxes incluses, le tout en conformité avec le devis d'appel d'offres.
- Que la dépense soit imputée au règlement d'emprunt numéro 325-2020.
- Que la préfète, madame Nadia Minassian, et la directrice générale, madame Christine Roussy, soient autorisées à signer les documents requis.

**20-10-237-E**

**AÉROPORT – OCTROI DE MANDAT – PLAN ET ESQUISSES AÉROGARE AJOUT À LA PROPOSITION MATHIEU FLEURY, ARCHITECTE - AJOUT À LA PROPOSITION ARCHITECTURALE**

**CONSIDÉRANT** le mandat réalisé par Mathieu Fleury, architecte, pour des plans, esquisses et estimé d'une nouvelle aérogare, résolution n° 19-11-222-O;

**CONSIDÉRANT** les programmes en vigueur pour le financement du projet d'aérogare;

**CONSIDÉRANT** la politique de gestion contractuelle de la MRC;

**CONSIDÉRANT** que la soumission déposée le 26 octobre 2020 par l'entreprise est conforme;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Henri Grenier, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé procède à l'octroi d'un mandat à Mathieu Fleury, architecte, pour un montant de 2 500 \$, taxes en sus, pour procéder à un ajout à la proposition architecturale initiale pour une nouvelle aérogare.

**20-10-238-E**

**AÉROPORT – AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES – FOURNITURE DE CARBURANT D'AVIATION**

**CONSIDÉRANT** que la prolongation d'un (1) an du contrat conclu avec AVJET HOLDING vient à échéance le 31 décembre 2020, résolution n° 19-12-240-O;

**CONSIDÉRANT** l'importance de maintenir un approvisionnement en carburant d'aviation à l'aéroport;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Henri Grenier, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé autorise la directrice générale de la MRC à procéder à un appel d'offres pour la fourniture de carburant d'aviation à l'aéroport du Rocher-Percé.

**20-10-239-E**

**ADOPTION DE L'ENTENTE DE VITALISATION – VOLET 4 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)**

Sur proposition de monsieur Roberto Blondin, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé adopte l'entente Fonds Régions et Ruralité – Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale.

**20-10-240-E**

**OCTROI DE CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT À L'ÉDIFICE ADMINISTRATIF DE LA MRC**

Sur proposition de madame Louise Langlois, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé octroie le mandat à Les Excavations HL inc. de Chandler, pour les travaux de déneigement à l'édifice de la MRC pour la période du 15 novembre 2020 au 30 avril 2022, et ce, au montant annuel de 4 426,54 \$, taxes incluses.

**20-10-241-E**

**PARTICIPATION AU PROGRAMME DE CADETS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC ÉTÉ 2021 ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC RELATIVEMENT AU PROGRAMME**

**CONSIDÉRANT** que la MRC participera au programme de cadets de la Sûreté du Québec à l'été 2021;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Louise Langlois, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé :

- Participe au programme de cadets de la Sûreté du Québec à l'été 2021 et contribue pour un montant maximal de 10 000 \$ (programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité)
- Autorise la préfète, madame Nadia Minassian, à signer tout document relatif à ladite entente.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**20-10-242-E**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Roberto Blondin, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** par les membres présents que la séance soit et est levée à 15 h 40.

\_\_\_\_\_  
Nadia Minassian  
Préfète

\_\_\_\_\_  
Christine Roussy  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière